

SAGE Molasse miocène du Bas-Dauphiné

Phase d'état initial : bilan des commissions territoriales

11 décembre 2015

1. Rappel des objectifs de ces réunions

Dans le cadre de l'élaboration de l'état des lieux du SAGE Molasse miocène du Bas Dauphiné, trois Commissions Territoriales ont été organisées les 24, 25 et 26 novembre 2015 à Saint-Donat-sur-Herbasse (26), Montmeyran (26) et Saint Marcellin (38).

Les objectifs de ces trois réunions étaient les suivants :

- Informer les élus et acteurs des territoires de l'état l'avancement du SAGE Molasse ;
- Partager les principaux résultats de l'état initial du SAGE Molasse en particulier en ce qui concerne le fonctionnement hydrologique du territoire et ses interactions (prélèvements, pressions polluantes) avec les activités socio-économiques ;
- Recueillir les réactions des élus et acteurs des territoires sur ces résultats, en particulier en ce qui concerne les caractéristiques de la gestion et des usages de l'eau spécifiques à chaque sous-territoire faisant l'objet d'une Commission Territoriale;
- Présenter les « étapes à venir » de l'élaboration du SAGE Molasse.

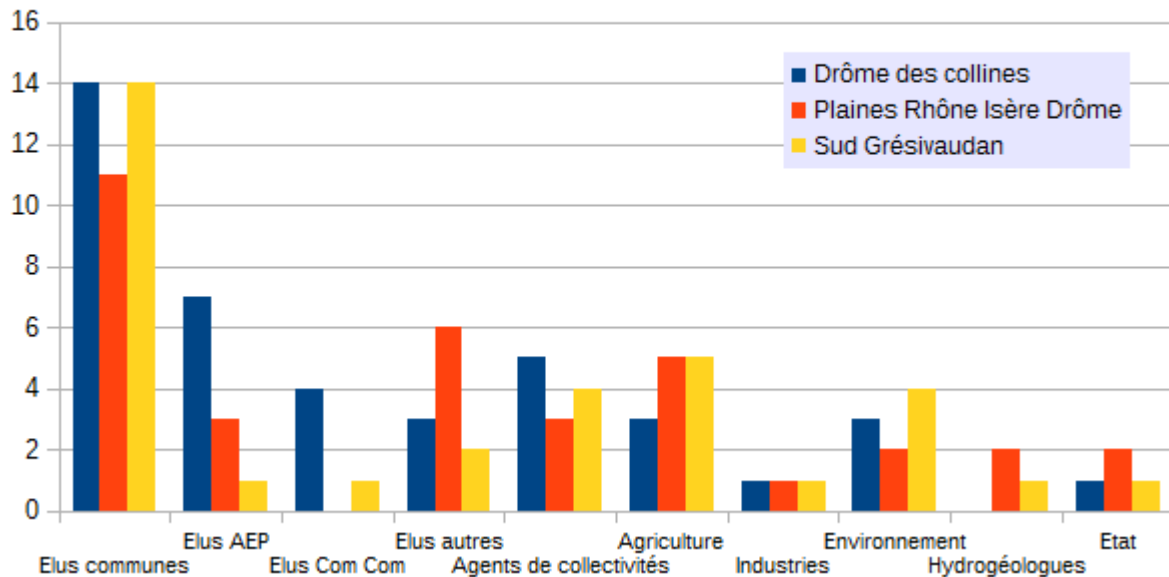
2. Bilan de la participation

344 invitations ont été adressées aux élus et acteurs du territoire pour les convier à ces rencontres.

Au total, **ces réunions ont permis de réunir 110 participants.**

En annexes de cette note figure la liste des personnes présentes et excusées sachant que le nombre de personnes présentes par catégorie d'acteurs est synthétisé dans le graphique ci-après :

Nombre de participants, par catégories d'acteurs, présents aux réunions



Ce sont principalement 66 élus toutes collectivités confondues, 25 représentants d'usagers dont 13 du monde agricole, 3 du monde industriel et 9 de l'environnement qui ont assisté à ces rencontres.

3. Quels retours des participants sur l'état des lieux ?

A l'occasion de la présentation des principaux éléments issus de l'état initial du SAGE Molasse, les participants ont pu exprimer des demandes de clarification et des questionnements sur les résultats présentés.

Une partie des questions a concerné des thématiques non abordées lors de la présentation (qui se voulait concise), mais généralement bien décrites et analysées dans le rapport d'état initial complet. Les participants ont donc été invités à consulter le document complet sur le site du Département de la Drôme pour plus de précisions.

Les débats suscités à l'issue des présentations de l'état initial du SAGE au sein de chacune des commissions ne nécessitent toutefois pas l'adaptation de la version actuelle du document.

Messages-clés :

Les acteurs du monde agricole, industriel et de l'environnement ainsi que les élus des territoires partagent l'état des lieux.

La version actuelle de l'état initial peut être présentée telle quelle à la CLE pour adoption.

4. Quels enseignements pour la suite de la démarche ?

Les discussions ont fait émerger différents points à prendre en compte dans l'élaboration des étapes ultérieures de la démarche, que ce soit sur des thématiques particulières, ou sur le processus même d'élaboration du SAGE Molasse.

- **Des enjeux et thématiques clés nécessitant une attention particulière**

La **relation eau-agriculture**, que ce soit d'un point de vue technique (par exemple les impacts attendus de pratiques nouvelles sur la qualité et la quantité) ou économique (importance d'explicitier la valeur économique de l'eau pour différents types d'exploitations agricoles irriguées) a été au centre des débats dans les trois réunions. Les points suivants méritent d'être soulignés :

- Des efforts ont déjà été réalisés par les exploitants agricoles sur certains secteurs du territoire, pour diminuer les apports azotés (opération Just'azote) ou de pesticides (programmes d'actions sur captages prioritaires) et pour garantir une meilleure assimilation des apports azotés en cultures irriguées; les progrès réalisés sont difficilement mesurables et peu lisibles par le grand public, mais doivent être mieux identifiés et explicités ;
- Les exploitants agricoles font face à des contraintes plus fortes pour l'usage des intrants (engrais, pesticides), sachant que leurs modalités d'usage sont de plus en plus encadrées par l'administration et les distributeurs ;
- La situation économique tendue d'un grand nombre d'exploitations, dont il faut tenir compte dans les approches et solutions proposées pour réduire les pressions du secteur agricole sur les ressources en eau ;
- L'importance de l'eau, et notamment l'eau d'irrigation, comme facteur clé de production agricole, en particulier au regard des sécheresses auxquelles fait régulièrement face le territoire,
- La forte attente du monde agricole pour faciliter des stockages d'eau en substitution ou en complément des pompages dans les nappes, notamment pour faire face aux effets prévisibles du changement climatique.

La **gestion des pollutions domestiques et des eaux pluviales** pose encore question. Un retard sur l'inventaire et la mise aux normes, notamment des installations d'assainissement individuel, est avéré dans certains secteurs.

Des questions ont également abordé le **rôle des zones humides** dans le fonctionnement global du cycle hydrologique avec, notamment, des demandes pour une meilleure connaissance de leur

vulnérabilité et des liens qu'elles peuvent entretenir avec les aquifères alluvionnaires et molassiques du périmètre.

L'impact du **changement climatique** sur l'état futur des différentes ressources en eau a également été abordé. La prise en compte de ce facteur dans l'élaboration du SAGE doit se faire en cohérence avec la première orientation fondamentale du SDAGE 2016-2021, qui consiste à s'adapter au changement climatique, dont l'Agence de l'Eau a souligné qu'il constituait un des axes du SDAGE 2016-2021 voté le 20 novembre 2015.

L'enjeu du recensement et du contrôle des **forages non déclarés** a également été soulevé, et reconnu comme faisant partie des défis du SAGE, au vu des impacts qualitatifs et quantitatifs que ces forages non déclarés peuvent avoir sur les masses d'eau concernées par le SAGE. Des connaissances complémentaires sont à développer.

Messages-clés

L'approfondissement des analyses concernant la relation agriculture-eau devra être mené en préparation des travaux concernant les scénarios (tendanciel, contrastés) pour alimenter les réflexions sur les impacts socio-économiques et environnementaux de ces scénarios.

L'impact des pollutions domestiques est à ne pas négliger, en particulier celui des assainissements autonomes.

Le rôle des zones humides dans le fonctionnement du cycle hydrologique pourrait nécessiter des travaux complémentaires (une action à proposer dans le PAGD et/ou à ajouter à la liste des études complémentaires à mener en préparation aux documents du SAGE).

Les impacts attendus du changement climatique devront être pris en compte dans l'étape "tendances et scénarios" (élaboration du scénario tendanciel).

- **Des implications sur l'approche de concertation et la gouvernance du SAGE**

Quarante personnes ont répondu positivement à la sollicitation pour participer aux travaux à mener dans le cadre des étapes ultérieures du SAGE (notamment la prochaine étape d'élaboration du diagnostic, pour laquelle il est proposé d'organiser un ou des atelier(s) d'acteurs). C'est pourquoi il paraît important de mettre en place à intervalles réguliers des **ateliers ouverts** à un public large permettant à ces personnes de contribuer d'une manière effective (de par leurs connaissances et leur expérience) aux étapes ultérieures de l'élaboration du SAGE. Il s'agit aussi, comme l'a souligné l'Agence de l'Eau, de permettre aux acteurs du territoire de contribuer à la définition des actions à mettre en œuvre pour la protection de la ressource en eau de leur territoire.

Les participants aux **commissions territoriales** ont fait la demande de continuer à contribuer aux travaux du SAGE Molasse à cette échelle et dans le format proposé, a minima pour informer régulièrement les acteurs et élus des territoires de l'état d'avancement du SAGE et de ses principaux résultats, voire pour contribuer aux analyses et réflexions.

En ce qui concerne la **gestion quantitative** et l'utilisation optimale des différentes ressources (enjeux de substitutions entre les eaux de la Molasse et des nappes alluviales avec les eaux superficielles : Rhône, Isère, Drôme, bassin Bièvre-Valloire, etc.), il semble important d'initier des discussions et réflexions (non seulement techniques mais également sur les implications socio-économiques) à des échelles plus larges. Cette démarche doit permettre d'associer collectivités, professionnels agricoles et industriels aux réflexions sur la gestion combinée des ressources souterraines et de surface et sur la mise en cohérence des outils de préservation de la ressource en eau à différentes échelles.

En ce qui concerne la **gestion qualitative** déjà très encadrée, elle mérite la mobilisation forte de tous les acteurs pour une mise en œuvre rigoureuse du cadre réglementaire, non seulement au niveau des agriculteurs mais aussi auprès des collectivités et des particuliers. Un accompagnement financier est fortement demandé.

Messages-clés :

Il semble important de continuer à organiser des commissions territoriales au minimum 1 à 2 réunions par an – le rôle de ces commissions (information ou contributions effectives aux analyses menées), ainsi que les temps clés pour lesquelles elles semblent être nécessaires, devant cependant être précisés.

Un atelier de travail sur agriculture-gestion quantitative de l'eau, abordant les aspects techniques et économiques et associant les professionnels de différents territoires SAGE voisins ainsi que certains chercheurs dans le domaine, devrait être organisé en préparation à l'étape des scénarios.

D'autres ateliers thématiques pourraient être envisagés : besoins pour l'AEP, pollutions domestiques, forages individuels, zones humides...



Claire
LELONG

ANNEXES : Listes des présents à chacune des réunions

Commission territoriale Drôme des collines

Saint-Donat-sur-Herbasse

24 novembre 2015

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ALLONCLE	Gerard	Mairie de Chalon	Conseiller
ANTELME	Claude	CC du pays de Royans	Vice président
BARDEAU	Stéphanie	SIABH	
BARRI	Francis	Mairie de St Christophe et le Laris	Maire
BONNET	Jean-Louis	SIE Herbasse	Président
BOUVIER	David	Mairie de Ratières	Maire
CHANAS	Gislhaine	Mairie de St Donat	Adjointe
CHAPET	Michel	Mairie de Genissieux	Adjoint
COTTE	Jean-Michel	Chambre d'agriculture 26	
DE GOUSTINE		Mairie de Genissieux	
DEBOST	Michel	SIEPVG	
DELALEUF	Alain	CC Porte de Drome Ardèche	Vice président
DELOCHE	Georges	Mairie de Peyrus / CC RAYE	Maire / Vice Président
DEYGAS	Robert	Mairie de St Barthelemy de Vals	Elu
DOCHIER	Franck	Dromoise de céréales / Elu de crépol	Administrateur
DOLS	Francis	FRAPNA	
DUC	Bernard	Valence Romans Agglo	Vice président
FROGET	René		Agriculteur
GARD	Sandrine	CC Hermitage Tournonais	
KINDIGER	Pascale	Porte de Drome Ardèche	
LAMOTTE	Thibaut	SCOT des rives du Rhône	
LAPASSAT	Jean-Claude	Mairie de Chalon	Adjoint
MABILON	Alain	Mairie Chateauneuf de Galaure	Maire
MORAND	Claire	Agence de l'eau	
MOTTET	Benoît	EDF	Gestionnaire de vallées Rhone et Basse Isère
MOULIN	Jean-Luc	SIABB / Mairie Alixan	Président
MOURRARD	Michel	Mairie de Chatillon st Jean	Conseiller Municipal
OSTERNAUD	Max	SIE Veaunes	Président
PELLAT	Fernand	SIABH	Président
POMAREL	Aurélien	SIEPVG	Animateur captages
PRADELLE	Jacques	Communauté de Commune Hermitage Tournonais	
REGAZZONI	Pascal	SIEH	Vice-président
REYNAUD	Alexandra	SIEPVG	Directrice
ROBIN	Nadine	Syndicat des Eaux Charpey st vincent	
ROBIN	Jean-Marc		Particulier
RODILLON	Bernard	Mairie de St Paul les Romans	Conseiller municipal
ROZIER	Christian	CLCV	Représentant
SAVINEL	Pierre	Eaux de la Veauene	
TROCME	Benjamin	CD 38	Conseiller départemental
VINCENOT	Martine	Présidente du SEDIVE et vice Présidente de la CLE	



Claire
LELONG

Commission territoriale Plaines du Rhône, de l'Isère et de la Drôme

Montmeyran

25 novembre 2015

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
BAUDE	Michel	Chambre d'Agriculture 26	
BERGERET	Patrick		Hydrogéologue agréé
BERNE	Camille	Eau de Valence	Chargée de Mission
BERROUACHEDI		Mairie de Bourg de Péage	
BRUNEL	Louis	Mairie de Eymeux	Adjoint
BRUSCHINI	Jean-Jacques	Mairie de Upie	Maire
CHOSSON	Jean-Marie	REGION RHONE ALPES	Conseiller régional
CHOVIN	Léo	SID	
COMBET	Christophe	Forages COMBET	Directeur
CROUZET	Jean-Paul	SID	
CURINIER	Bernard	SMBV Véore	
DURET	Laurent	Commune de Beauvallon	
EXBRAYAT	Murielle	Agence de l'Eau RMC	
FARQUE	Prune	Valsoleil	Service Agronomique
FERMI	Tiphaine	CENRA	
GRANGEON	Philippe	SID	
JASSON	Grégoire	Agribiodrôme bio et eau	
LEMONNIER	Alain	ARS 26	
MANTEAUX	Nadine	Mairie de Besayes	
MEURILLON	Jean	Mairie de la Baume Cornillane	Maire
MOUNIER	Eric	Chambre d'Agriculture 26	
NAGEARAFFE	Christian	ADARII	
OLLIER	Floriane	Valence Romans SRA	Chargée de Mission
PELAT	Bernard	Mairie de Malissard	Maire
ROCHAS	Olivier	Mairie de Montmeyran	
ROUSSET		Association LARIVE	
SABATIER	Yvan	SIESV	Président
SERRET	Jean	CD 26	
STRACCHI		SMBV Véore	
TERRAIL	Alain	Mairie de Montmeyran	Adjoint
THEUILLON	Virginie	UNICEM RA	Membre bureau CLE
TRICHARD	Claude	Mairie de Montoisson	Maire
VALLON	Bernard	Mairie de Montelier	Maire
VANDERMOERE	Francis	Véore + SIE Sud Valentinois	
VINCENOT	Martine	Présidente du SEDIVE et vice Présidente de la CLE	



Claire
LELONG

Commission territoriale Sud Grésivaudan

Saint-Marcellin
26 novembre 2015

NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
ACAMPORA	Catherine	Commune de Romans	Déléguée Environnement
BALMAIN	Céline	CEN Isère	
BELLE	Max	St Sauveur	Adjoint
BOURGEAT	Jacques	Commune de Beauvoir en Royans	Maire
CARTIER	Jean	3C2V / Régie eau	Vice président / Président
CHALLER	Clément	St Marcellin	
DREVETON	Laurent	Drômoise de céréales	
FALQUE	Denis	Mairie de Teche	
FAURE	Monique	Mairie St Gervais	Maire
FIET	Jean-Jacques	GREEN PEACE	
GHIOTTO	Nicolas	ADA Bio	Animateur
GIRIN	Agathe	CCPSM	Chargée de Mission
JOBERT	Sébastien	SIEPIA	
JOLLAND	Marie Chantal	Mairie de St Antoine l'Abbaye	Maire
LANGEVIN		Le Dauphiné	
LAVERGNE	Vincent	Contrat de Rivière SG	Président
LAVOISY	Cécile	CD 38	Service Aménagement et Eau
LEDUC	Jean François	St Sauveur	Conseiller
MARCHAND	Gilbert	Commune de Chatte	Conseiller
MARTIN	Jean-Pierre	ADI 38	Vice président
MOR	Florie	Commune de Romans	Responsable SCHS
PALLERIN	Christophe	Commune de Beauvoir en Royans	Adjoint
PELERIN	Gérard	Commune de Chatte	Conseiller
PERAZIO	Bernard	Vice Président du Conseil Départemental	
PERROT-BERTOY	Daniel	CC Pays du Royans	Chef de pôle
PIERRE	Michel	PCSP	
POINT	Jean-Luc		Citoyen
POTIE	Jean Claude	SCOT région grenobloise	Délégué
PRADELLE	Jean-Luc	AQUIFORE	Gérant
PREBAY	Yannick	Agence de l'Eau	Directeur Régional
REVOL	Jean-Luc	SENURA	
ROMEY	André	Mairie de St Pierre de Cherennes	Maire
VATILLIEUX	Luc	ASA St Hilaire	
VINCENT	Monique	Mairie de St Marcellin	Adjoint



Claire
LELONG

Personnes excusées

CHABOUD	Prénom	Qualité
BENECH	Cécile	Animatrice Communauté de l'eau – Scot Grenoble
BERNARD	Jean-Paul	Vice-président de la Communauté de communes Bièvre Isère
BOIDIN	Patricia	Conseillère Départementale de la Drôme
BONNEFOY	Laura	Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Isère
BRUNEL-MAILLET	Patricia	Vice-présidente du Conseil Départemental de la Drôme et Présidente de la CLE
CHABOUD	Hervé	Conseiller Départemental de la Drôme
CHALEON	Aimé	Conseiller Départemental de la Drôme
CHAUMONTET	Gérard	Conseiller Départemental de la Drôme
DARAGON	Nicolas	Vice-président du Conseil Départemental de la Drôme
DELSARTE	Mme	adjointe au maire de Beaumont-Monteux
GIRARD	Geneviève	Conseillère Départementale de la Drôme
GUIBERT	Annie	Vice-présidente du Conseil Départemental de la Drôme
HELMER	Nathalie	Conseillère Départementale de la Drôme
JOUVET	Pierre	Conseiller Départemental de la Drôme
O'BATON	Joël	Maire de Saint-Just-de-Claix
PEREZ	Laurence	Maire de la Motte-de-Galaure
PUGEAT	Véronique	Vice-présidente du Conseil Départemental de la Drôme
ROUSSET	Pierre	Maire de la Sone
SENECLAUZE	Bruno	Maire de Beaumont-Monteux